



Infomat

Revue hebdomadaire

Le vendredi 10 octobre 2003

VOIR AUSSI

◆ Pleins feux sur la diversité ethnique

Cette semaine *Pleins feux* porte sur la toute première Enquête sur la diversité ethnique, qui offre de l'information sur le sentiment d'appartenance qu'ont les individus face à leurs origines et l'impact que ces dernières ont sur leur vie au Canada. Selon les données, un Canadien sur cinq qui était membre d'une minorité visible a déclaré avoir déjà fait l'objet de discrimination ou d'un traitement injuste en raison de son origine ethnique ou de sa race.

◆ La consommation d'énergie monte en flèche

Les Canadiens ont consommé de l'énergie pour leurs automobiles, leurs camions et d'autres moyens de transport deux fois plus rapidement que les industries du pays au cours des 12 dernières années, selon de nouvelles données sur l'approvisionnement et la demande d'énergie.

◆ Hausses des frais de scolarité : la classe moyenne plus durement touchée

Les études postsecondaires ne sont pas plus maintenant l'apanage des étudiants de familles aisées qu'elles l'ont été il y a de ça 20 ans, selon une nouvelle étude. Cette dernière a confirmé que les membres de familles jouissant d'un revenu supérieur ont bien plus de chances de fréquenter l'université. Néanmoins, les jeunes de familles au revenu intermédiaire ont été plus durement touchés par les hausses des frais de scolarité au cours des années 1990.

Chute record des dépenses touristiques au deuxième trimestre

Les dépenses touristiques ont piqué du nez d'avril à juin. Cette diminution est principalement attribuable à l'apparition du SRAS en Ontario, le nombre de visiteurs internationaux au Canada, particulièrement ceux en provenance d'Asie, ayant chuté.

Les dépenses touristiques ont chuté de 4,3 % au deuxième trimestre (après correction pour tenir compte de l'inflation et désaisonnalisées), comparativement au même trimestre il y a un an. Il s'agit de la plus importante baisse trimestrielle des Indicateurs nationaux du tourisme, qui existent depuis le premier trimestre de 1986.

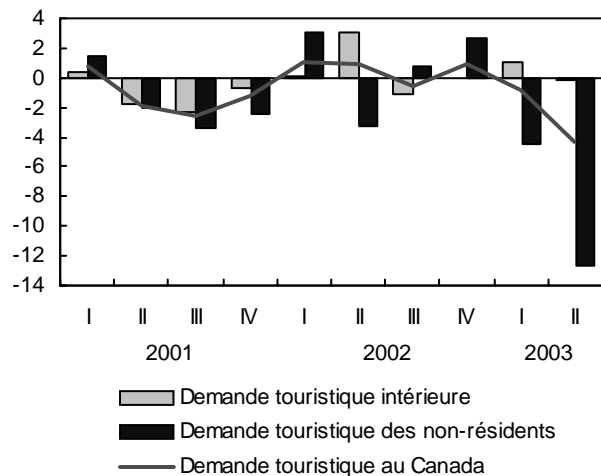
Les touristes canadiens et étrangers ont dépensé 12,2 milliards de dollars d'avril à juin, soit le niveau le moins élevé depuis le quatrième trimestre de 1998. Les dépenses étaient à la baisse dans tous les grands secteurs.

(suite à la page 2)

Les dépenses des visiteurs étrangers font chuter le tourisme

Variation en % - trimestre précédent

Données corrigées en fonction des variations saisonnières et de l'inflation



Chute record des... (suite de la page 1)

Le déclin observé dans les voyages à l'étranger se reflète dans les parts des dépenses. Les voyageurs étrangers représentaient seulement 30 cents de chaque dollar dépensé dans le tourisme, en baisse par rapport à 34 cents observé au deuxième trimestre de 2002. Parallèlement, les Canadiens représentaient 70 cents de chaque dollar, en hausse par rapport à 66 cents.

Le tourisme a été en chute libre en raison de la forte baisse de 14 % du nombre de visiteurs internationaux au Canada, en provenance des États-Unis et d'ailleurs. La baisse était attribuable en particulier aux inquiétudes au sujet du SRAS, surtout chez les visiteurs internationaux. Les dépenses de ces derniers ont baissé de 12,6 %, s'établissant à leur niveau le plus faible en 6 ans.

Par suite de la diminution des dépenses des visiteurs provenant de l'étranger, le déficit du Canada au compte des voyages internationaux est passé à juste un peu plus de 1,1 milliards de dollars aux prix courants, soit bien en deçà des 838 millions de dollars enregistrés au trimestre précédent. Un déficit signifie que les dépenses effectuées par les Canadiens à l'étranger étaient supérieures à celles des visiteurs internationaux au Canada. Le déficit a été atténué par une réduction des dépenses des Canadiens à l'étranger au deuxième trimestre.

L'industrie du tourisme domestique a été touchée par des baisses dans presque tous les secteurs au deuxième trimestre : le transport (-6,0 %); l'hébergement (-8,5 %); et la restauration (-1,7 %). Les dépenses au chapitre du transport aérien des passagers ont chuté de 9,4 %.

Le PIB du tourisme, ajusté pour tenir compte de l'inflation, a baissé de 4,1 % au deuxième trimestre, à la suite d'un léger recul de 0,2 % au premier trimestre. Par conséquent, le PIB du tourisme s'est établi à un niveau inférieur de 6,5 % à celui du sommet atteint au premier trimestre de 2001. La baisse de la production de biens et de services touristiques était beaucoup plus importante que celle de 0,1 % du produit intérieur brut pour l'économie dans son ensemble.

L'emploi lié au tourisme a baissé de 2,4 %, passant à 572 000 emplois, après être demeuré stable durant le premier trimestre.

La baisse a été généralisée mais surtout ressentie dans les secteurs de l'hébergement, des services de restauration et des agences de voyages.

Pour plus de renseignements communiquez avec l'agent d'information au (613) 951-3640, Division des comptes des revenus et dépenses.

On prévoit de bonnes récoltes pour les agriculteurs

Après des années de sécheresse dévastatrice, tout porte à croire que les exploitants agricoles de l'Ouest auront une bonne récolte à mettre dans leurs silos cette année.

La production totale de blé pourrait atteindre 22,0 millions de tonnes, soit un retour à la dernière moyenne quinquennale et une hausse de 36 % par rapport à l'an dernier, selon les estimations sur la production des grandes cultures provenant d'une enquête menée en septembre auprès des exploitants agricoles.

La production de blé de printemps dans l'Ouest devrait faire un bond de près de 15 millions de tonnes, en hausse de 44 %. La production de blé dur devrait croître de 4,0 millions de tonnes.

La production de blé d'hiver en Ontario atteindra vraisemblablement un sommet de 2,1 millions de tonnes, qui fracassera celui de 1,4 million de tonnes établi en 1999.

La production de canola atteindra 6,3 millions de tonnes, ce qui représente une forte hausse par rapport aux 4,1 millions de tonnes de 2002. Les exploitants agricoles de l'Ouest canadien ont fait état de vigoureuses augmentations de la production d'orge et de pois de grande culture.

Dans l'Est du Canada, la production de maïs et de soya augmentera vraisemblablement. Au Québec, les exploitants agricoles anticipent une production de maïs record de 3,3 millions de tonnes, soit 5 % de plus que le sommet atteint en 2002. Leur production de soya devrait quant à elle croître de 35 % pour se fixer à 425 000 tonnes.

En Ontario, la production de maïs devrait augmenter de 1 % et atteindre 5,5 millions de tonnes, ce qui constitue une estimation nettement supérieure à la moyenne décennale de 5,2 millions de tonnes. La production de soya devrait augmenter de 11 % dans cette province et atteindre 2,1 millions de tonnes.

Pour plus de renseignements communiquez avec Daniel Bergeron au (613) 951-3864, Division de l'agriculture.

Pleins feux sur la diversité ethnique

Un membre d'une minorité visible sur cinq déclare un traitement injuste

Un Canadien sur cinq qui était membre d'une minorité visible a déclaré qu'il estimait avoir fait l'objet de discrimination ou d'un traitement injuste en raison de son origine ethnique ou de sa race au cours des cinq dernières années, selon une nouvelle enquête.

L'Enquête sur la diversité ethnique, la première enquête à grande échelle en son genre, a été élaborée par Statistique Canada en partenariat avec Patrimoine canadien. L'Enquête a été menée d'avril à août 2002 auprès d'environ 42 500 personnes de 15 ans et plus afin de connaître leur sentiment d'appartenance envers leurs origines et sur la façon dont ces dernières sont liées à leur vie au Canada.

Dans l'ensemble, la grande majorité des répondants (86 %) ont dit qu'ils n'avaient jamais, ou rarement, subi de discrimination. Un autre 7 %, ou environ 1,6 million, ont indiqué qu'ils en avaient fait l'objet parfois ou souvent.

Néanmoins, les données offrent un portrait différent des 3 millions de personnes faisant partie de minorités visibles au Canada. Environ 20 % de ces dernières ou près de 587 000 personnes, ont mentionné qu'elles estimaient avoir fait l'objet de discrimination ou d'un traitement injuste, parfois ou souvent, au cours des cinq années précédant l'enquête, en raison de leur origine ethnique, de leur culture, de leur race, de la couleur de leur peau, de leur langue, de leur accent ou de leur religion. Un autre 15 % a déclaré que de tels traitements arrivaient rarement.

Les niveaux les plus élevés ont été enregistrés parmi les Noirs. Près du tiers (32 %) des Noirs, ou environ 135 000, ont dit qu'ils avaient vécu ces expériences, comparativement à 21 % des Asiatiques du Sud et à 18 % des Chinois.

La discrimination ou les traitements injustes étaient plus susceptibles de se produire en milieu de travail, lors de la postulation pour un emploi ou une promotion. Les autres endroits les plus courants étaient dans un magasin, une banque ou un restaurant.

Parmi les personnes faisant partie de minorités visibles, 64 % ont déclaré n'avoir jamais fait l'objet de discrimination, comparativement à 90 % des personnes ne faisant pas partie de minorités visibles. Pour les personnes faisant partie d'un de ces groupes, il existait une légère variation dans les niveaux de discrimination ou de traitements injustes selon le temps qu'ils ont vécu au Canada.

Dans le cadre de l'Enquête, on a demandé aux répondants des questions sur leur participation à des groupes ou à des organisations au

Plusieurs déclarent que leur identité ethnique est « canadienne »

En plus de recueillir des renseignements sur l'origine ethnique, l'Enquête sur la diversité ethnique demandait aussi des informations sur l'identité ethnique ou culturelle des personnes interviewées.

Au total, 11,6 millions de personnes, ou 55 % de la population de 15 ans et plus, ont dit que l'identité canadienne était soit leur seule identité ethnique, soit une partie de leur identité ethnique.

Outre la déclaration de l'identité ethnique canadienne, les identités provinciales ou régionales, telles qu'acadienne, terre-neuvienne et québécoise, ont aussi été déclarées fréquemment.

Par exemple, au Québec, l'identité québécoise était l'identité ethnique la plus commune. Elle a été déclarée par 37 % de la population québécoise de 15 ans et plus, soit comme leur seule identité ou en plus d'autres identités.

cours de l'année précédant l'Enquête afin de mesurer leur degré d'intégration à l'ensemble de la société canadienne.

Les nouveaux arrivants qui ont immigré au Canada au cours des 10 dernières années étaient moins susceptibles d'avoir participé à des activités de groupes ou d'organisations au Canada que les immigrants ayant vécu plus de 10 ans au pays et que les personnes nées au Canada.

Cela peut être attribuable au fait qu'ils ont besoin de temps pour s'adapter à leur nouveau pays, créer des réseaux et s'installer dans leur nouvel emploi et leur collectivité.

Seulement 34 % de ceux arrivés au Canada entre 1991 et 2001 étaient membres ou participants de groupes ou d'organisations au cours de l'année précédant l'Enquête. Cette proportion s'élevait à 41 % de ceux qui sont arrivés au Canada avant 1991, 49 % des Canadiens de la deuxième génération et 48 % des Canadiens de la troisième génération et plus.

La moitié des personnes âgées de 15 ans et plus ont indiqué un fort sentiment d'appartenance à leur groupe ethnique ou culturel. Mais ce sentiment d'appartenance était plus fort pour certains. Par exemple, 78 % des personnes ayant une ascendance philippine ont indiqué un fort sentiment d'appartenance, contre 65 % des Portugais et 58 % des Chinois.

Vous pouvez consulter le rapport complet sur l'Enquête sur la diversité ethnique : *portrait d'une société multiculturelle* (89-593-XIF) gratuitement sur le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca).

Pour plus de renseignements communiquez avec les Relations avec les médias au (613) 951-4636, Division des communications.

Portrait de la population selon la génération

L'Enquête sur la diversité ethnique jette un regard en profondeur sur le portrait des générations au Canada :

Première génération : Près du quart (23 %) de la population canadienne âgée de 15 ans et plus, ou 5,3 millions de personnes, faisait partie de la première génération en 2002, c'est-à-dire que ces personnes étaient nées à l'extérieur du Canada. Depuis 1931, la proportion de personnes nées à l'étranger n'a jamais été aussi élevée. Près de la moitié (46 %), ou 2,4 millions de personnes, n'ont déclaré que des origines ethniques non-européennes.

Deuxième génération : Cette dernière était constituée de 3,9 millions de personnes nées au Canada mais qui avaient au moins un parent né à l'extérieur du pays. Ces personnes représentaient 17 % de l'ensemble de la population. Le plus grand groupe, environ 36 %, ou 1,4 million de personnes de la deuxième génération, n'ont déclaré que des origines ethniques européennes autres que britanniques ou françaises.

Troisième génération et plus : Celle-ci était composée de 13,0 millions de personnes. Ce groupe était le plus important, représentant 58 % de la population de 15 ans et plus. Ces personnes sont nées au Canada de deux parents nés au pays (et possiblement de grands-parents nés au Canada également). La majorité des personnes de la troisième génération et plus, soit 8,3 millions de personnes ou 63 %, n'ont déclaré que des origines britanniques, françaises et/ou canadiennes.

La consommation d'énergie monte en flèche

Les Canadiens ont consommé de l'énergie pour leurs automobiles, leurs camions et d'autres moyens de transport deux fois plus rapidement que les industries du pays au cours des 12 dernières années, selon des nouvelles données sur l'approvisionnement et la demande d'énergie.

De 1990 à 2002, la consommation d'énergie dans le secteur des transports a augmenté de 22,7 %, tandis que la demande dans le secteur industriel a crû de seulement 11,7 %. La consommation dans le secteur combiné de l'administration publique et commercial a augmenté de 33,8 %.

En revanche, la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel et agricole, couvrant les ménages et les fermes, n'a augmenté que de 7,0 %.

Dans l'ensemble, le pays a consommé 7 405 pétajoules d'énergie en 2002, en hausse de 17,6 % par rapport à 1990. Un pétajoule équivaut à peu près à l'énergie requise pour faire fonctionner le métro de Montréal pendant une année.

Pendant toute la période de 12 ans suivant 1990, l'utilisation de l'énergie n'a chuté que deux fois, soit en 1998 et en 2001.

En 2002, le secteur des transports représentait 30 % de la consommation d'énergie, en hausse par rapport à 29 % en 1990. Le secteur industriel représentait également 30 %, en baisse par rapport à 32 %. Le secteur commercial et de l'administration publique représentait 19 %, en hausse comparativement à 17 %, tandis que le secteur résidentiel et agricole représentait 20 %, en baisse par rapport à 22 %.

Cette analyse a utilisé 1990 comme point de départ puisqu'il s'agit de l'année de base dont on se sert pour estimer et déclarer les stocks d'énergie pour le Protocole de Kyoto sur le changement climatique. Cette entente internationale engage le Canada à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2012, afin qu'ils se situent à 6 % en dessous des niveaux de 1990.

Dans l'ensemble, la consommation des trois principaux combustibles fossiles, qui sont le gaz naturel, les produits pétroliers raffinés et le charbon, a augmenté de 18,1 % de 1990 à 2002. Toutefois, la consommation de gaz naturel pendant la période de 12 ans a augmenté beaucoup plus rapidement (+23,4 %) que les autres.

Par conséquent, le gaz naturel représentait 32 % de la consommation totale d'énergie en 2002, en hausse comparativement à 30 %. Les produits pétroliers raffinés représentaient 39 %, en légère baisse par rapport à 40 %. Le charbon représentait seulement 0,7 %, soit à peu près le même pourcentage qu'en 1990.

Les produits pétroliers raffinés représentent la plus grande part de la consommation d'énergie en raison de la forte demande dans le secteur des transports.

La production d'électricité primaire, c'est-à-dire l'énergie électrique produite par l'eau, la puissance nucléaire, le vent et l'action des marées, représentait 25 % de la consommation d'énergie en 2002, soit la même proportion qu'en 1990. La production d'électricité secondaire, c'est-à-dire l'énergie électrique produite à l'aide des combustibles fossiles, a augmenté de façon constante. En 2002, ce type de production représentait 8 % de la consommation totale, en hausse par rapport à 6 % en 1990.

En raison de son économie florissante et de la croissance de sa population, l'Alberta a enregistré depuis 1990 un taux de croissance de la consommation d'énergie deux fois plus important que celui de l'Ontario et du Québec.

Disponibilité et écoulement d'énergie

	1990	2001 ¹	2002	1990 à 2002	2001 ¹ à 2002
	en pétajoules ¹			var. en %	
Production²	11 495	15 895	16 022	39,4	0,8
Exportations ²	4 622	8 444	8 462	83,1	0,2
Importations ²	1 715	3 013	2 755	60,6	-8,6
Disponibilité (offre) ²	9 230	10 950	11 076	20,0	1,2
Production de l'électricité	1 112	1 673	1 588	42,8	-5,1
Autoconsommation	954	1 265	1 370	43,6	8,3
Utilisation non énergétique	689	863	894	29,8	3,6
Demande finale³	6 299	7 175	7 405	17,6	3,2
Industriel	2 009	2 166	2 244	11,7	3,6
Transports	1 833	2 240	2 250	22,7	0,4
Résidentiel et agriculture	1 403	1 458	1 501	7,0	2,9
Commercial et gouvernement	1 054	1 311	1 410	33,8	7,6
Terre-Neuve-et-Labrador	123	117	119	-3,3	1,7
Île-du-Prince-Édouard	21	23	24	14,3	4,3
Nouvelle-Écosse	162	171	174	7,4	1,8
Nouveau-Brunswick	149	173	178	19,5	2,9
Québec	1 356	1 483	1 581	16,6	6,6
Ontario	2 239	2 471	2 511	12,1	1,6
Manitoba	240	241	251	4,6	4,1
Saskatchewan	290	339	352	21,4	3,8
Alberta	955	1 213	1 248	30,7	2,9
Colombie-Britannique	741	914	940	26,9	2,8
Nord ⁴	25	30	27	8,0	-10,0

¹ Données révisées.

¹ Un plein d'essence de 30 litres contient environ 1 gigajoule d'énergie. Un pétajoule est égal à 1 million de gigajoules.

² Les sources énergétiques primaires sont le charbon, le pétrole brut, le gaz naturel, les liquides du gaz naturel et l'énergie hydro-électrique et nucléaire.

³ L'écoulement final correspond à la somme d'énergie utilisée par les secteurs minier, forestier, résidentiel et commercial, les secteurs du transport, de la fabrication, de la construction, de l'agriculture et des administrations publiques ainsi que les autres secteurs institutionnels.

⁴ Le Nord inclut le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

De 1990 à 2002, la consommation globale de l'Alberta a bondi de 30,7 %. Il s'agit du taux de croissance provincial le plus élevé au Canada. En revanche, la consommation d'énergie en Ontario a seulement augmenté de 12,1 %, et au Québec, de 16,6 %.

En termes de données annuelles pour 2002 uniquement, la demande d'énergie des Canadiens a continué de s'accroître, ayant augmenté de 3,2 % par rapport à 2001. L'utilisation de l'énergie provenant des trois principaux combustibles fossiles a augmenté de 4,0 %.

En 2002, l'Ontario était le plus grand utilisateur d'énergie au pays, représentant 34 % de toute la demande d'énergie au pays. Le Québec représentait 21 % et l'Alberta, 17 %. L'Ontario à elle seule représentait 38 % de tout le gaz naturel consommé au pays, de même que 32 % de tous les produits pétroliers raffinés.

Pour plus de renseignements communiquez avec Gary Smalldridge au (613) 951-3567, Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie.

Hausses des frais de scolarité : la classe moyenne plus durement touchée

Les études postsecondaires ne sont pas plus maintenant l'apanage des étudiants de familles aisées qu'elles l'ont été il y a de ça 20 ans, selon une nouvelle étude. Cette dernière a confirmé que les membres de familles jouissant d'un revenu supérieur ont bien plus de chances de fréquenter l'université.

Cependant, ce n'est pas un fait nouveau et l'écart de participation entre les mieux et les moins bien nantis a diminué tout au long des années 1990. Le phénomène tient à une hausse de la participation chez les étudiants des familles ayant un revenu inférieur et d'un recul chez les membres des familles au revenu supérieur.

L'étude a aussi démontré que les jeunes de familles au revenu intermédiaire ont été plus durement touchés par les fortes hausses des frais de scolarité au cours de la dernière décennie.

Les taux de participation aux études universitaires chez les membres des familles au revenu le plus bas (25 000 \$ et moins) ont constamment progressé tout au long des années 1990 tandis que les programmes de prêts étudiants prenaient de l'ampleur. Le taux de participation parmi leurs homologues de familles au revenu intermédiaire (celles gagnant entre 25 000 \$ et 100 000 \$) a chuté.

La corrélation entre le revenu des parents et la participation aux études universitaires s'est en réalité faite plus étroite, mais seulement jusqu'au milieu des années 1990, un peu après que les frais de scolarité ont commencé à nettement augmenter. Depuis, la corrélation est plus faible puisque les étudiants, dans une période de hausses des frais de scolarité, ont emprunté davantage, dès que les changements apportés aux programmes de prêts étudiants ont augmenté les limites maximales des prêts.

Vers la fin des années 1990, les jeunes des familles ayant 25 000 \$ ou moins de revenu avaient presque autant de chances de fréquenter

l'université que ceux dont les parents pouvaient compter sur un revenu de 25 000 \$ à 50 000 \$. En outre, leur niveau de participation aux études universitaires était plus similaire à celui des individus dont le revenu des parents allait jusqu'à 100 000 \$, que c'était le cas au début des années 1990.

Environ 40 % des jeunes des familles ayant un revenu de 100 000 \$ et plus étaient titulaires d'un diplôme universitaire ou étudiaient à l'université et ce taux a peu varié au cours des années. Les taux des jeunes des familles dont le revenu était de 75 000 \$ à 100 000 \$ exclusivement se situaient entre 20 % et 30 %.

Cependant, le régime de variations était à peu près le même une fois que le revenu familial excédait 25 000 \$. Les taux de participation ont évolué à la hausse tout au long des années 1980, pour ensuite cesser de croître et même décroître dans les années 1990.

Les taux de participation semblent avoir culminé en 1991 ou en 1992. Ce n'est que chez les membres des familles au revenu le plus bas (25 000 \$ et moins) qu'ils ont constamment progressé tout au long des années 1990. Les taux dans ce groupe sont partis de moins de 10 % au début des années 1980 pour atteindre 19 % en 1997.

Malgré le fait que la relation entre le revenu parental et la participation aux études universitaires soit moins étroite, les emprunts étudiants ont grimpé en flèche. Cette situation est en lien direct avec les changements apportés au Programme canadien de prêts étudiants qui ont augmenté le montant maximal des prêts accordés, uniquement après la hausse des frais de scolarité.

Des données recueillies auprès de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire indiquent, qu'entre les années scolaires 1986-1987 et 1988-1989, le nombre d'emprunteurs a diminué d'environ 15 %. Cependant, le mouvement s'est renversé dans les années 1990. Le nombre total d'emprunteurs est monté d'un peu plus de 300 000 au début de la décennie à plus de 500 000 à la fin de celle-ci.

Pour plus de renseignements communiquez avec Miles Corak au (613) 951-9047, Division des études sur la famille et le travail.

Ralentissement dans les permis de bâtir

Les intentions de construction ont diminué en août, la valeur des permis de construction ayant affiché une baisse généralisée dans les secteurs résidentiel et non résidentiel.

Les municipalités ont délivré pour 4,1 milliards de dollars de permis, en baisse de 13,4 % par rapport au niveau révisé de 4,7 milliards de dollars atteint en juillet, qui représentait un sommet. Il s'agit de la plus forte baisse mensuelle observée en près de huit ans.

Parallèlement, la valeur des permis de construction de logements a diminué de 8,3 % pour s'établir à 2,6 milliards de dollars, ce qui mettait fin à une séquence de trois hausses mensuelles consécutives. Les intentions ont diminué à la fois dans les logements unifamiliaux et les logements multifamiliaux.

Par ailleurs, la valeur des permis de construction non résidentielle a chuté de 21,1 % et est passée à un peu moins de 1,5 milliard de dollars, toujours en raison de diminutions dans les composantes industrielle, commerciale et institutionnelle. (La valeur affichée en juillet représentait le plus haut niveau des 14 dernières années.)

Malgré le recul général observé en août, la valeur des permis de bâtir, qui est un indicateur avancé de l'activité dans le secteur de la construction, était supérieure de 3,8 % au niveau mensuel moyen de 2002, qui a été une année exceptionnelle.

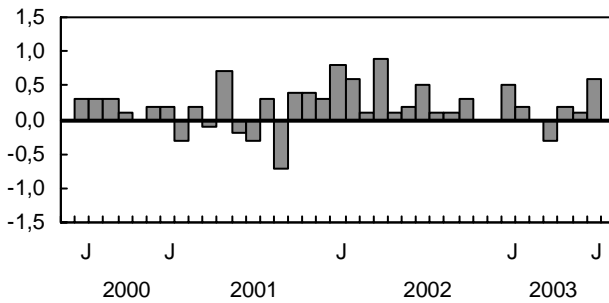
Des replis ont été observés partout en août. Les intentions de construction des secteurs résidentiel et non résidentiel ont chuté dans chaque province, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador, au Manitoba et en Saskatchewan. En Alberta, seule la valeur des permis de construction non résidentielle a connu une baisse.

Pour plus de renseignements communiquez avec Étienne Saint-Pierre au (613) 951-2025, Division de l'investissement et du stock de capital.

Tendances actuelles

Produit intérieur brut

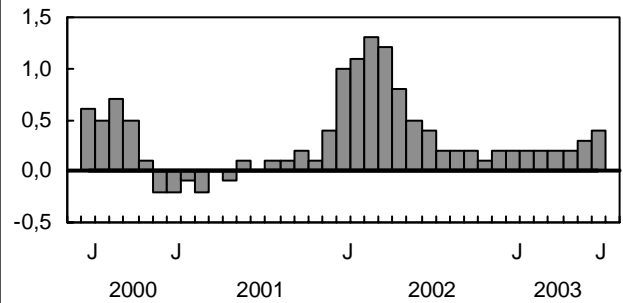
Variation mensuelle en %



L'activité économique globale a augmenté de 0,6 % en juillet, après avoir progressé de 0,1 % en juin.

Indice composite

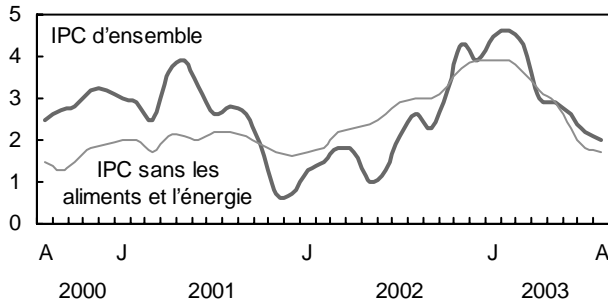
Variation mensuelle en %



L'indicateur avancé composite a progressé de 0,4 % en juillet, après avoir augmenté de 0,3 % en juin.

Indice des prix à la consommation

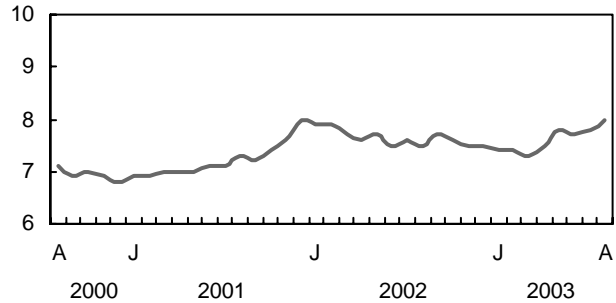
Variation annuelle en %



En août, les prix à la consommation de biens et de services étaient supérieurs de 2,0 % à ceux d'il y a un an. Sans les aliments et l'énergie, les prix ont augmenté de 1,7 %.

Taux de chômage

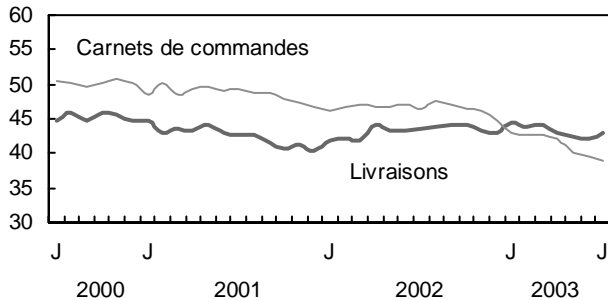
%



En août, le taux de chômage a augmenté de 0,2 point de pourcentage pour se fixer à 8,0 %.

Fabrication

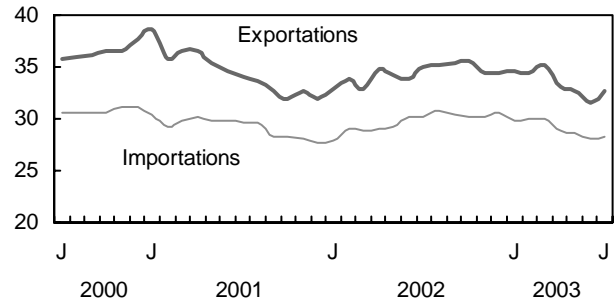
Milliards de dollars



Les livraisons des fabricants ont augmenté de 1,7 % en juillet pour atteindre 43,0 milliards de dollars. Les carnets de commandes ont reculé de 0,4 % pour se fixer à 39,0 milliards de dollars.

Commerce des marchandises

Milliards de dollars



En juillet, les exportations ont crû de 1,1 % pour s'établir à 32,7 milliards de dollars. Les importations ont baissé de 0,3 % pour se fixer à 28,3 milliards de dollars.

Note : Tous les chiffres sont désaisonnalisés à l'exception de l'Indice des prix à la consommation.

Dernières statistiques

	Période	Niveau	Variation (période précédente)	Variation (année précédente)
GÉNÉRAL				
Produit intérieur brut (milliards de dollars de 1997) ¹	Juillet	1 017,0	0,6 %	1,9 %
Indice composite (1992 = 100)	Juillet	182,5	0,4 %	2,4 %
Bénéfices d'exploitation des sociétés (milliards de dollars)	2 ^{ème} trim. 2003	40,4	-1,3 %	11,7 %
Taux d'utilisation de la capacité industrielle (%) ²	1 ^{er} trim. 2003	82,8	0,3 †	1,2 †
DEMANDE INTÉRIEURE				
Ventes au détail (milliards de dollars)	Juillet	26,6	0,8 %	3,8 %
Ventes de véhicules automobiles neufs (milliers d'unités)	Juillet	143,5	12,6 %	3,7 %
Ventes en gros (milliards de dollars)	Juillet	36,2	1,1 %	3,7 %
EMPLOI				
Personnes occupées (millions)	Août	15,7	-0,1 %	1,4 %
Taux de chômage (%)	Août	8,0	0,2 †	0,5 †
Taux d'activité (%)	Août	67,5	0,0 †	0,5 †
Rémunération hebdomadaire moyenne (dollars)	Juillet	687,74	-0,3 %	1,0 %
Prestataires ordinaires d'assurance-emploi (en milliers)	Juillet	581,54	2,1 %	0,5 %
COMMERCE INTERNATIONAL				
Exportations de marchandises (milliards de dollars)	Juillet	32,7	0,5 %	-6,7 %
Importations de marchandises (milliards de dollars)	Juillet	28,3	1,2 %	-5,9 %
Balance commerciale (tous les chiffres sont en milliards de dollars)	Juillet	4,4	-0,2	-0,6
FABRICATION				
Livraisons (milliards de dollars)	Juillet	43,0	1,7 %	0,8 %
Nouvelles commandes (milliards de dollars)	Juillet	42,5	2,1 %	-0,8 %
Commandes en carnet (milliards de dollars)	Juillet	39,1	-1,5 %	-16,6 %
Ratio des stocks aux livraisons	Juillet	1,46	-0,03	1,42
PRIX				
Indice des prix à la consommation (1992 = 100)	Août	122,5	0,2 %	2,0 %
Indice des prix des produits industriels (1997 = 100)	Août	105,6	0,3 %	-2,0 %
Indice des prix des matières brutes (1997 = 100)	Août	111,0	1,1 %	-3,0 %
Indice des prix des logements neufs (1992 = 100)	Juillet	116,7	0,3 %	4,7 %

Note : Tous les chiffres sont désaisonnalisés à l'exception des indices de prix.

* Nouveau cette semaine.

† Points de pourcentage.

1. 1997 remplace 1992 comme année de base pour l'estimation du produit intérieur brut par industrie. En outre, l'évaluation au coût des facteurs a été remplacée par une évaluation aux prix de base.

2. Le calcul du taux d'utilisation de la capacité de production est maintenant basé sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 1997, qui remplace la Classification type des industries de 1980.

Infomat

Revue hebdomadaire

Publié par la Sous-section de la diffusion officielle, Division des communications, Statistique Canada, immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, Ottawa (Ontario), K1A 0T6.

Rédacteur en chef : John Flanders
Rédactrice : Mireille Desrosiers

Prix au numéro : version imprimée, 4 \$; version sur Internet, 3 \$. Abonnement annuel : version imprimée, 145 \$; version sur Internet, 109 \$. Les prix sont exprimés en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Abonnements : Envoyez un mandat postal ou un chèque à l'ordre du Receveur général du Canada, Statistique Canada, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, ou commandez par téléphone : au Canada et à l'extérieur du Canada, composez le (613) 951-7277 ou le 1 800 700-1033. Il est également possible d'envoyer un courriel à l'adresse order@statcan.ca.

La diffusion (officielle) de toute information statistique produite par Statistique Canada se fait d'abord dans *Le Quotidien* (www.statcan.ca), qui est disponible dès 8 h 30. *Le Quotidien* présente les faits saillants de nouvelles diffusions de données, de même que les sources, les liens et le nom de personnes-ressources avec qui communiquer pour obtenir de l'information supplémentaire. Il comprend également les calendriers des principaux communiqués à venir et annonce les nouveaux produits et services de Statistique Canada.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2003. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'« American National Standard for Information Sciences – Permanence of Paper for Printed Library Materials », ANSI Z39.48 – 1984.



Produits diffusés du 2 au 8 octobre 2003

DOMAINE / Titre du produit	Période	Numéro au catalogue	Prix (\$) (Numéro / Abonnement)
AGRICULTURE			
Série de rapports sur les grandes cultures	Vol. 82, n° 7	22-002-XIB	12/71
Série de rapports sur les grandes cultures	Vol. 82, n° 7	22-002-XPB	17/95
BALANCE DES PAIEMENTS ET FLUX FINANCIERS			
Bilan des investissements internationaux du Canada	2 ^{ème} trim. 2003	67-202-XIF	23/51
CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE			
Investissements étrangers et nationaux au Canada		61-232-XIB	Gratuit
ÉTUDES ANALYTIQUES			
Direction des études analytiques documents de recherche : revenu familial et participation aux études postsecondaires	N° 210	11F0019MIF2003210	Gratuit
Documents de recherche de la Direction des études analytiques : Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des deux dernières décennies	N° 215	11F0019MIF2003215	Gratuit
FABRICATION, CONSTRUCTION ET ÉNERGIE			
Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada	2002	57-003-XIB	21
Ciment	Août 2003	44-001-XIB	6/51
Production et disposition des produits du tabac	Août 2003	32-022-XIB	5/47
INVESTISSEMENT ET STOCK DE CAPITAL			
Permis de bâtir	Août 2003	64-001-XIF	15/156
MESURES ET ANALYSE DES INDUSTRIES			
Produit intérieur brut par industrie	Juillet 2003	15-001-XIF	11/110
PRIX			
Indices des prix de l'industrie	Août 2003	62-011-XIF	19/175
Indices des prix de l'industrie	Août 2003	62-011-XPB	24/233
STATISTIQUE DU TRAVAIL			
Emploi, gains et durée du travail	Juillet 2003	72-002-XIB	24/240
TRANSPORTS			
Enquête sur les véhicules au Canada : trimestrielle	1 ^{er} trim. 2003	53F0004XIF	Gratuit
Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs	Août 2003	51F0001PIF	Gratuit

Les numéros au catalogue se terminant par -XIB ou -XIF représentent la version électronique sur Internet; -XMB ou -XMF, la version microfiche; -XPB ou -XPF, la version imprimée; -XDB, la version électronique sur disquette; et -XCB, celle sur CD-ROM. (La lettre B indique que le produit est bilingue et la lettre F signifie que le produit est en français.)

Note : Les prix des produits sont exprimés en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Pour commander les produits et services

Pour commander *Infomat* ou l'un ou l'autre des produits précités :

Ayez en main • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de carte VISA ou MasterCard.

Au Canada et à l'extérieur du Canada, composez : **(613) 951-7277** ou **1 800 267-6677**

Pour envoyer votre commande par télécopieur : **(613) 951-1584** ou **1 877 287-4369**

Courrier électronique : **order@statcan.ca**

Pour commander sur Internet : Allez sur le site de Statistique Canada à l'adresse www.statcan.ca sous la rubrique « Nos produits et services ».

Pour commander par la poste, écrivez à : Gestion de la circulation, Statistique Canada, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6.

Veillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada / Publications.

Les centres de consultation régionaux de Statistique Canada offrent toute une gamme de produits et services.

Pour trouver le centre le plus près, consultez les pages bleues de l'annuaire téléphonique sous « Statistique Canada ».

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Changement d'adresse : Ayez en main votre numéro de compte et composez l'un des numéros ci-dessus.

Visitez Statistique Canada sur Internet en tout temps à l'adresse www.statcan.ca. La base de données CANSIM est accessible sous la rubrique « Nos produits et services ». Il est également possible de consulter divers tableaux sous la rubrique « Le Canada en statistiques ».